

# ALGERIE

## Organisation : UNPA

---01---

### L'IRRIGATION D'APPOINT DES CEREALES D'HIVER

Le climat de l'ALGERIE se caractérise par :

- Des pluies irrégulières d'une campagne à une autre .
- Une évapo transpiration très élevée.
- Une mauvaise répartition saisonnière des pluies .
- Une insuffisance de quantité en pluie .

D'où , une insatisfaction des besoins en eau de la plante .

Par conséquent , l'obtention de faibles niveaux de rendements .

- Superficies emblavées entre 03 et 3,5 Millions d'hectares par an toutes céréales confondues ( blé dur, blé tendre, céréale, orge ) en conditions pluviales et dont les 2/3 sont localisées dans des zones à faibles potentialités agro – climatiques . D'où, un déficit hydrique important coïncidant avec les phases critiques de développement de céréales divers à l'origine de l'obtention de faibles rendements .

#### - DEFINITION DE L'IRRIGATION D'APPOINT :

L'irrigation d'appoint consiste à apporter un complément d'eau nécessaire au développement de la culture durant un ou plusieurs stades phénologiques .

L'eau est apportée en quantité suffisante pour palier au déficit pluviométrique temporaire.

L'intérêt de l'irrigation d'appoint permet d'augmenter sensiblement le rendement des céréales d'hiver et d'assurer la stabilité de la production.

Toutefois, celle – ci reste conditionnée par l'optimisation des autres facteurs de production tels que :

- la préparation du sol.
- Le semi en ligne
- La densité optimale
- La fertilisation
- Le désherbage chimique

Les résultats obtenus sur plusieurs années d'expérimentation avec une irrigation d'appoint font apparaître un gain moyen de rendement de 10 qx / Ha -----45.000,00 Da.

Les dispositifs mis en place par l'état pour aider, soutenir, et accompagner les agriculteurs ont donné de bons résultats . Ce qui a permis en l'An 2008 l'effacement de la dette des Agriculteurs qui s'élève à la somme de : 41 Milliards de Dinars et en instaurant un nouveau crédit sans intérêt, en l'occurrence , le RFIG qui couvre :

- L'acquisition des intrants ( semences, plants, engrais, pesticides ....)12 MOIS
  - L'acquisition du Matériel agricole dans le cadre du LEASING .12 MOIS
  - L'acquisition du Matériel ( Tuyaux , aspersion , moteurs ..... ) et équipement pour l'amélioration et le renforcement du système pour la mobilisation des eaux d'irrigation .
- Il faut signaler que le taux d'intérêt est de 0%/ .

---

--- **002** ---

## **LE SEMI DIRECT**

- Stopper l'érosion.
- Améliorer la structure du sol
- Emmagasinier l'eau dans le sol
- Pollue moins la nappe d'eau .
- Rétablir une activité biologique dans le sol
- Stabiliser le rendement
- Améliorer la qualité du grain
- Economie en carburant.
- Réduire le temps de travail.
- Remplacer le travail mécanique par les racines et l'activité biologique.

Pour la réalisation du semi direct , les agriculteurs ne disposent pas des moyens financiers pour l'acquisition du matériel nécessaire , à savoir : le tracteur grande puissance et le semoir spécialisé qui coûtent respectivement 300.000.000,00Da et 350.000.00,00Da , d'où la nécessité de regrouper les agriculteurs dans un système coopératif .

La création de ces coopératives permet la réalisation des cultures en semi direct

**Comment l'UMAGRI peut aider les pays du maghreb pour la résolution des projets ?**  
**Comment intégrer le NEPAD ?**

**PLAN D' ACTIONS REGIONAL DE L'UMAGRI**

<b>ACTONS A MENER</b>	<b>PERSONNESET ORGANISATIONS RESPONSABLES</b>	<b>PERSONNES ET ORGANISATIONS IMPLIQUEES</b>	<b>DELAI</b>
<b>Information aux Agriculteurs 1- Restitution des résultats du forum africain sur le plan régional</b>	<b>UMAGRI</b>	<b>MAURITANIE</b>	<b>Avant décembre 2010</b>
<b>2- création d'une revue régionale sur l'Agriculture en langue arabe, français , et anglais</b>	<b>UMAGRI</b>	<b>ALGERIE</b>	<b>A déterminer</b>
<b>3- Prix de la meilleure innovation sur le changement climatique</b>	<b>UMAGRI</b>	<b>ALGERIE</b>	<b>A déterminer</b>
<b>4- Partage d'expériences : a- Déplacement de l'inventeur dans d'autres pays b- Visite de terrain relatifs aux cas réussis</b>	<b>UMAGRI</b>	<b>ALGERIE</b>	<b>A déterminer</b>
<b>5- utilisation des radios locales afin de vulgariser le processus PDDAA</b>	<b>UMAGRI</b>	<b>ALGERIE</b>	<b>A déterminer</b>
<b>6- Rencontre avec les Chefs d'état / Ministres pour l'interaction au processus du PDDAA</b>	<b>UMAGRI</b>	<b>MAURITANIE</b>	<b>A déterminer</b>
<b>7- La création d'un observatoire régional pour favoriser la communication des produits agricoles</b>	<b>UMAGRI</b>	<b>ALGERIE</b>	<b>A déterminer</b>

**- RECOMMANDATIONS :**

- **Organisation du prochain forum africain en ALGERIE ,proposition faite par la MAURITANIE.**
- **Utilisation de la langue arabe dans les forums**





